

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

ROUGIER CONSEILS SOGETUDE
64 rue JACQUES MUGNIER
C.S.82077
68059 MULHOUSE CEDEX

V/REF : MR/IK
N/REF : 95 B 323 / 2017-B-6154

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 25/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

2AD
Société par actions simplifiée à associé unique
17 Grand rue des Prés
68240 Kaysersberg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6154 le 06/11/2017

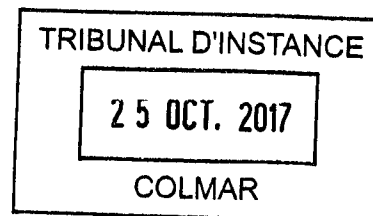
R.C.S. COLMAR TI 402 042 634 (95 B 323)

Fait à COLMAR le 06/11/2017,
LE GREFFIER

95 B 323

17 B 6154

2 A D
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 68240 KAYSERSBERG
17, Grand Rue des prés
402 042 634 R.C.S. COLMAR



BILAN
Déposé au Registre du Commerce et des Sociétés

EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2016

Certifié conforme
La Gérance

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2 AD</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>177, RUE DE BALE 68490 BANTZENHEIM</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 0 2 0 4 2 6 3 4 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 1 6</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
ACTIF CIRCULANT		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	STOCKS*	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	ACTIF CIRCULANT			
RENOIS : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	8 485	
		(3) Part à plus d'un an : CR	415 588	
Classe de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SARL 2 AD		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		3 476	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		2 459 977	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		149 621	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		2 723 074	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		609 176	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		505 173	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		910 515	
	Dettes fiscales et sociales	DY		802 621	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		84 963	
	Autres dettes	EA		278 266	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		53 375	
	TOTAL (IV)	EC		3 244 089	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		5 967 163	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 715 894		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL 2 AD		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 345 479	FB	8 858	FC	5 354 338	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	503 716	FH	15 843	FI	519 558	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 849 195	FK	24 701	FL	5 873 896	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 228	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	140 592	
	Autres produits (1) (11)					FQ	101 287	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 121 004
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 784 373	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	22 865	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 279 474	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	81 800	
	Salaires et traitements*					FY	1 273 334	
	Charges sociales (10)					FZ	367 958	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	396 650
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	121 146
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	240 308	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 567 907	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	553 097	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 752	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	17 752	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	282 092	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 607	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	306 699	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(288 947)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	264 150	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 AD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	39 978	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	476 560	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	516 538	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17 781	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	399 189	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	416 970	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	99 568	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	214 097	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 655 294	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 505 673	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	149 621	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG		
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENVIS

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	INFORMATIONS	
	PRODUITES	NON APPLICABLES
(I) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	X	
(II) REGLES ET METHODES COMPTABLES		
2.1 dérogations aux principes, règles et méthodes de base, comparabilité des exercices.	X	
2.2 choix effectués dans les options proposées par le code de commerce, le décret n°83.1020 du 29.11.83, le plan comptable général.	X	
2.21 méthode utilisée pour le calcul des amortissements	X	
2.22 méthode utilisée pour le calcul des provisions	X	
2.23 méthode utilisée pour l'évaluation des stocks et en-cours	X	
(III) COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
3.1 état de l'actif immobilisé	X	
3.2 état des amortissements	X	
3.3 état des provisions	X	
3.4 état des échéances des créances et des dettes	X	
INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR		
3.5 éléments constitutifs des frais d'établissements	X	
3.6 éléments constitutifs des frais de recherche	X	
3.7 éléments constitutifs du fonds commercial		NA
3.8 produits à recevoir	X	
3.9 charges à payer	X	
4.0 charges constatées d'avance	X	
4.1 produits constatés d'avance	X	
4.2 composition du capital social	X	
4.3 parts bénéficiaires		NA
(IV) ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
1. crédit bail	X	
2. engagements financiers	X	
3. dettes garanties par des suretés réelles	X	
4. comptes consolidés		NA
5. entreprises liées	X	
6. liste des filiales et participations	X	
(V) INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE		
RAPPEL		
ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes		
total du bilan	> 3.650.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 7.300.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES
5.1 montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction, de surveillance		
5.2 ventilation de l'impôt (is) entre éléments d'exploitation et éléments exceptionnels		
5.3 ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité		
5.4 ventilation par catégorie de l'effectif moyen		
5.5 indication des accroissements et allègements de la dette future d'impôt (décalage entre régime fiscal et traitement comptable).		

ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016
dont le total est de 5 967 163 EUROS

et au compte de resultat de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016
dont le total des produits est de 6 655 294 EUROS

dégageant un resultat de (Bénéfice) 149 621 EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la periode
du 01.10.2015 au 30.09.2016

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I -

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Provision pour dépréciation des titres de participation "DA PARTICIPATION" pour un montant de 282 091,94 euros.

les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes , règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.

2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	20
agencements constructions	L	10
installations techniques, materiel	L / D	5
agencements divers	L	5-10
materiel de transport	L	4
meublier, materiel de bureau	L / D	3-6

L= linéaire

D= dégressif

2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.

- III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2054
- 3.2 **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2055
- 3.3 **ETAT DES PROVISIONS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2056
- 3.4 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2057
- 3.5 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.6 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.7 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**
NON APPLICABLE

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

PRODUITS A RECEVOIR

3.8 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	261 196
PRODUITS	FINANCIERS	305
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	

NB	les montants sont indiqués HT	TOTAL	XX	261 501
----	-------------------------------	-------	----	---------

CHARGES A PAYER

3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	1 334	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	482 989	0
DETTE FISCALES ET SOCIALES	661 657	12 401
DETTE SUR IMMOBILISATIONS		
AUTRES DETTES	215 041	0

NB	les montants sont indiqués HT	TOTAL	1 361 021	12 401
	TOTAL	(DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE)	1 373 422	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

MONTANT

4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

CHARGES	EXPLOITATION	38 488
CHARGES	FINANCIERES	
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	

TOTAL	XX	38 488
-------	----	--------

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	53 375
PRODUITS	FINANCIERS	
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	

TOTAL	XX	53 375
-------	----	--------

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

(SUITE)

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE xx	VALEUR NOMINALE
parts sociales en début d'exercice		2 000	50
parts sociales émises pendant l'exercice			
parts sociales remboursées pendant l'exercice			
parts sociales en fin d'exercice		2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

CREDIT BAIL		MONTANT
REDEVANCES RESTANT A PAYER		
CREDIT BAIL MOBILIER		298 667
CREDIT BAIL IMMOBILIER		
TOTAL	xx	298 667

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS		MONTANT
EFFETS ESCOMPTEES		
AVAL CAUTIONS		
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION		85 603
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS		12 982
AUTRES ENGAGEMENTS		
TOTAL	xx	98 585

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT		607 840
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		505 173
AUTRES		
TOTAL	xx	1 113 013

ENTREPRISES LIEES

6.0 (indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat)

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 698 000 54)
SARL AGDC (SIRET 381 494 244 000 50)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD
177 RUE DE BALE 68 490 BANTZENHEIM
SIRET 402 042 634 000 38

6.0

LISTE DES PARTICIPATIONS

SARL ALSACAFE 99,98%
(8299 parts sur un total de 8 300 parts)

SCI MERCURE 99,00%
(99 parts sur un total de 100 parts)

SCI DAGE 1,00%
(1 parts sur un total de 100 parts)

SARL AGDC 99,92%
(1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,75%
(300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 3,00%

- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait
à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 3.650.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 7.300.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ,
DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait a divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (is) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

		MONTANT
RESULTAT	COURANT	
RESULTAT	EXCEPTIONNEL	
RESULTAT	TOTAL	0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).

2 A D
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 68240 KAYSERSBERG
17, Grand Rue des prés
402 042 634 R.C.S. COLMAR

Procès-verbal des décisions de l'associé unique
en date du 31 mars 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 30 septembre 2016

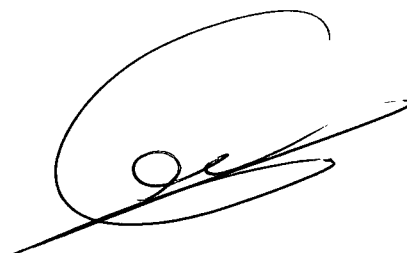
TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 149 621,17 EUR, à la réserve ordinaire.

L'associé unique reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, se sont élevés à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction légale		Revenus non éligibles à la réfaction légale
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2012/2013	--	--	--
2013/2014	--	--	--
Distribution exceptionnelle de réserves - Décision de l'associé unique du 15/10/2015	20 000 EUR	--	--
2014/2015	--	--	--

L'ASSOCIE UNIQUE - GERANT



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

2 AD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de €. 100.000,00

17 Grand Rue des Prés
68240 KAYSERSBERG

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016

Monsieur,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée en date du 11 mars 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la société 2 AD SARL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de mes appréciations,
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30.09.2016 s'établit à 1.923.923,67 €, a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans l'annexe. Dans le cadre de mes travaux, j'ai revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

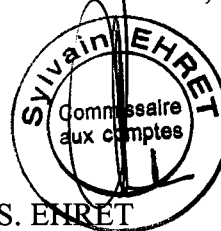
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de ma part les observations suivantes :

Fait à Mulhouse, le 10 mars 2017



S. ENRET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

DGI N° 2050

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE		SARL 2 AD		EX N	EX N-1
ADRESSE DE L'ENTREPRISE		177, RUE DE BALE - 68490 BANTZENHEIM		30.09.2016	30.09.2015
NUMERO SIRET	402 042 634 00038	Date de Cloture		12	12
CODE APE		Nombre de Mois			
Declaration souscrite en	euros	BRUT	AMORT PROV	NET	NET
Francs = F ou Euros = E					
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		TOTAL (0)			
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					
CONCESSIONS BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
		17 563,84	17 563,84		
FONDS COMMERCIAL					
		1 086 305,30		1 086 305,30	1 086 305,30
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
		4 500,00	4 500,00		
AVANCES ACOMPTEES SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS					
		3 376 728,56	2 123 285,06	1 253 443,50	966 372,69
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
		778 504,15	678 760,25	99 743,90	105 864,95
IMMOBILISATIONS EN COURS					
AVANCES ET ACOMPTEES					
PARTICIPATIONS EVALUEES SELON METH. DE MISE EN EQUIVALENCE					
AUTRES PARTICIPATIONS					
		1 923 923,67	282 091,94	1 641 831,73	1 922 933,67
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
		613,13		613,13	613,13
PRETS					
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
		8 485,29	2 981,88	5 503,41	5 503,41
ACTIF IMMOBILISE		TOTAL (1)		4 087 440,97	4 087 593,15
MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS					
EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS					
EN COURS DE PRODUCTION DE SERVICES					
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS					
MARCHANDISES					
		203 215,37		203 215,37	226 079,99
STOCKS ET EN COURS		Sous Total			
		203 215,37	0,00	203 215,37	226 079,99
AVANCES ET ACOMPTEES VERSEES SUR COMMANDES					
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES					
		565 111,06	121 146,04	443 965,02	989 816,91
AUTRES CREANCES					
		805 421,69		805 421,69	595 924,86
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELE NON VERSE					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
		127 975,62		127 975,62	305 283,96
DISPONIBILITES					
		260 656,53		260 656,53	202 556,33
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
		38 488,00		38 488,00	18 026,00
ACTIF CIRCULANT		TOTAL (2)		1 879 722,23	2 337 688,05
(Stock compris)					
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES					
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					
ECARTS DE CONVERSION ACTIF					
TOTAL GENERAL		TOTAL (0 a 5)		5 967 163,20	6 425 281,20
ACTIF					
Dont Droit au Bail		Part < 1 an	Immobilisations Financieres Nettes	Part > 1 an	
Clause de Reserve de Propriete	sur Immobilisation		sur Stock	sur Creances	



DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	SARL 2 AD	EX N	EX N-1
CAPITAL SOCIAL		100 000,00	100 000,00
PRIMES D'EMISSION . FUSION . APPORT		3 475,89	3 475,89
ECARTS DE REEVALUATION			
RESERVE LEGALE		10 000,00	10 000,00
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES			
RESERVES REGLEMENTEES			
AUTRES RESERVES		2 459 977,35	2 117 932,15
REPORT A NOUVEAU			
RESULTAT DE L'EXERCICE		149 621,17	362 045,20
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (1)	2 723 074,41	2 593 453,24
PRODUITS DES EMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS			
AVANCES CONDITIONNEES			
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (2)	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	TOTAL (3)	0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES			
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES			
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		609 175,74	934 940,14
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		505 173,28	898 211,98
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		23 021,79	23 021,79
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		910 515,14	736 978,11
DETTES FISCALES ET SOCIALES		802 620,60	820 589,46
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		84 962,67	127 680,90
AUTRES DETTES		255 244,57	238 792,58
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		53 375,00	51 613,00
DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	TOTAL (4)	3 244 088,79	3 831 827,96
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	TOTAL (5)		
TOTAL GENERAL	PASSIF	TOTAL (1 a 5)	5 967 163,20
		5 967 163,20	6 425 281,20
Ecart de Reevaluation Incorpore au Capital			
dont	Reserve Speciale de Reevaluation		
:	Ecart de Reevaluation Libre		
:	Reserve de Reevaluation		
:	Reserve Speciale des Plus Values a Long Terme		
:	Dettes et Produits Constates d'Avance a mois d'1 an	2 436 190,39	2 302 755,00
:	Concours bancaires Courants et Soldes Creditors de Banques et CCP	1 336,18	5 196,00



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

DGI N° 2052

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	SARL 2 AD	Date de Cloture		EX N	EX N-1
		Nombre de Mois		30.09.2016	30.09.2015
		France	Export Liv. Intra Comm	Total	Total
VENTES MARCHANDISES		5 345 479,43	8 858,32	5 354 337,75	5 076 271,24
PRODUCTION VENDUE DE BIENS					
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		503 715,73	15 842,65	519 558,38	531 969,83
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS		5 849 195,16	24 700,97	5 873 896,13	5 608 241,07
PRODUCTION STOCKEE				5 228,06	4 860,97
PRODUCTION IMMOBILISEE				140 592,32	116 830,94
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				101 287,20	115 814,90
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES					
AUTRES PRODUITS					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			TOTAL (1)	6 121 003,71	5 845 747,88
ACHATS DE MARCHANDISES				1 784 372,93	1 865 970,18
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				22 864,62	16 593,28
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS					
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS)					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				1 279 473,83	1 149 713,05
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				81 800,23	84 547,25
SALAIRES ET TRAITEMENTS				1 273 333,53	1 260 830,74
CHARGES SOCIALES				367 957,71	361 686,87
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				396 649,99	369 748,46
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS					
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT				121 146,04	127 000,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
AUTRES CHARGES				240 307,93	190 281,62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			TOTAL (2)	5 567 906,81	5 426 371,45
RESULTAT D'EXPLOITATION			TOTAL (1-2)	553 096,90	419 376,43
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE			TOTAL (3)		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE			TOTAL (4)		
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS					
PRODUITS DES AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				17 752,25	12 096,15
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES					
REPRISE SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES					
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE					
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			TOTAL (5)	17 752,25	12 096,15
DOTATIONS FINANCIERES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				282 091,94	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				24 607,30	28 931,73
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE					
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			TOTAL (6)	306 699,24	28 931,73
RESULTAT FINANCIER			TOTAL (5-6)	-288 946,99	-16 835,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1-2+3-4+5-6)	264 149,91	402 540,85



COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE suite

DGI N° 2053

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	SARL 2 AD	Date de Cloture Nombre de Mois	EX N 30.09.2016 12	EX N-1 30.09.2015 12
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			39 978,39	598,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL			476 559,82	326 224,14
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		TOTAL (7)	516 538,21	326 822,17
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			17 780,74	2 799,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL			399 189,21	206 220,74
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		TOTAL (8)	416 969,95	209 019,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL		TOTAL (7-8)	99 568,26	117 802,35
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE		TOTAL (9)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		TOTAL (10)	214 097,00	158 298,00
TOTAL DES PRODUITS		(1+3+5+7)	6 655 294,17	6 184 666,20
TOTAL DES CHARGES		(2+4+6+8+9+10)	6 505 673,00	5 822 621,00
BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)			149 621,17	362 045,20
dont	Produits Nets Partiels sur Operations a Long Terme			
:	Produits de Locations Immobilières			
:	Produits d'Exploitation afferents a des Exercices Anterieurs			
:	Credit Bail Mobiliers		118 129,12	125 461,00
:	Credit Bail Immobiliers			
:	Charges d'Exploitation afferentes a des Exercices Anterieurs			
:	Produits Concernant des Entreprises Liees			
:	Interets Concernant des Entreprises Liees			
:	Dons Faits aux Organismes d'Interet General			
:	Transfert de Charges		13 592,32	24 616,00
:	Cotisations de L'Exploitant			
:	Redevances pour Concessions de Brevets , de Licences (Produits)			
:	Redevances pour Concessions de Brevets , de Licences (Charges)			
DETAIL			Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnels
	xx			
	xx			
DETAIL			Charges Anterieures	Produits Anterieurs
	xx			
	xx			



ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016
dont le total est de 5 967 163 EUROS

et au compte de resultat de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016
dont le total des produits est de 6 655 294 EUROS

dégageant un resultat de (Bénéfice) 149 621 EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la période
du 01.10.2015 au 30.09.2016

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I -

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Provision pour dépréciation des titres de participation "DA PARTICIPATION" pour un montant de 282 091,94 euros.



les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.



2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	20
agencements constructions	L	10
installations techniques, materiel	L / D	5
agencements divers	L	5-10
materiel de transport	L	4
meublier, materiel de bureau	L / D	3-6

L = linéaire

D = dégressif

2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.



- III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2054
- 3.2 **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2055
- 3.3 **ETAT DES PROVISIONS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2056
- 3.4 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2057
- 3.5 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.6 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.7 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**
NON APPLICABLE



INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

PRODUITS A RECEVOIR

3.8 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	261 196
PRODUITS	FINANCIERS	305
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	

NB les montants sont indiqués HT TOTAL xx 261 501

CHARGES A PAYER

3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	1 334	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	482 989	0
DETTE FISCALES ET SOCIALES	661 657	12 401
DETTE SUR IMMOBILISATIONS		
AUTRES DETTES	215 041	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL (DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE) 1 361 021 12 401 1 373 422

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

CHARGES	EXPLOITATION	38 488
CHARGES	FINANCIERES	
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	

TOTAL xx 38 488

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	53 375
PRODUITS	FINANCIERS	
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	

TOTAL xx 53 375



INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

(SUITE)

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE xx	VALEUR NOMINALE
parts sociales en début d'exercice		2 000	50
parts sociales émises pendant l'exercice			
parts sociales remboursées pendant l'exercice			
parts sociales en fin d'exercice		2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

CREDIT BAIL		MONTANT
REDEVANCES RESTANT A PAYER		
CREDIT BAIL MOBILIER		298 667
CREDIT BAIL IMMOBILIER		
TOTAL	xx	298 667

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS		MONTANT
EFFETS ESCOMPTEES		
AVAL CAUTIONS		
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION		85 603
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS		12 982
AUTRES ENGAGEMENTS		
TOTAL	xx	98 585

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT		607 840
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		505 173
AUTRES		
TOTAL	xx	1 113 013



ENTREPRISES LIEES

5.0 (indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat)

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 698 000 54)
SARL AGDC (SIRET 381 494 244 000 50)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD
177 RUE DE BALE 68 490 BANTZENHEIM
SIRET 402 042 634 000 38

LISTE DES PARTICIPATIONS

6.0

SARL ALSACAFE 99,98%
(8299 parts sur un total de 8 300 parts)

SCI MERCURE 99,00%
(99 parts sur un total de 100 parts)

SCI DAGE 1,00%
(1 parts sur un total de 100 parts)

SARL AGDC 99,92%
(1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,75%
(300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 3,00%



- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 3.650.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 7.300.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION , DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait a divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (is) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

RESULTAT	COURANT	
RESULTAT	EXCEPTIONNEL	
RESULTAT	TOTAL	

MONTANT

0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).

